

Responsables

De nombreux médicaments commercialisés depuis des dizaines d'années font partie du décor, de la routine. Certains rendent service, quand leur efficacité est démontrée et leur profil d'effets indésirables acceptable.

À l'inverse, le maintien sur le marché d'autres médicaments est inacceptable. Plus dangereux qu'utiles, ils ont un profil d'effets indésirables qui s'alourdit au fil des années, et qui est disproportionné en regard de l'absence ou du peu d'efficacité démontrée. C'est le cas par exemple de la trimétazidine (Vastarel° ou autre, lire p. 741-742), une substance sans efficacité préventive dans l'angor, et dont un effet indésirable grave, le syndrome d'hypersensibilité multiorganique (alias Dress), a été nouvellement identifié. C'est aussi le cas de la tianeptine (Stablon° ou autre), utilisée comme antidépresseur, qui a fait l'objet d'une alerte début 2024 aux États-Unis d'Amérique avec des cas d'abus conduisant à des convulsions, des comas et des morts (lire n° 489 p. 510). Ou encore de la pseudoéphédrine, avec des syndromes graves de vasoconstriction cérébrale identifiés en 2023, en plus des effets indésirables cardiovasculaires et neurologiques déjà connus, rendant son utilisation injustifiable dans une situation aussi bénigne que le rhume (lire n° 475 p. 350).

Ces médicaments figurent dans le Bilan de Prescrire des médicaments à écarter pour mieux soigner, depuis la première édition. La liste de leurs effets indésirables s'allonge avec le temps, et la liste des alertes aussi... Et pourtant, des firmes s'obstinent à les commercialiser pour faire du profit, et des autorités de santé laissent faire ou semblent impuissantes à les retirer du marché.

Face à cette inertie, les soignants peuvent agir en concertation en informant les patients et en les associant à la décision de ne pas prescrire ou renouveler leur prescription ni dispenser ces médicaments.



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie et adaptée à notre demande.



Information adaptée à notre demande, mais incomplète.



Information minimale, ou limitée à quelques éléments accessibles par ailleurs.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.